

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): C'est tout ce que vous trouvez à dire. Le Manitoba a élu cinq libéraux aux dernières élections. La prochaine fois, il y en aura dix.

A propos, madame la Présidente, je ne me donnerai pas la peine d'inviter le député qui vient de parler à la prochaine partie de Noël parce qu'il ne sera pas ici.

Cette décision montre que le gouvernement ne sait plus ce que c'est que gouverner, prendre ses responsabilités envers le public et être au service du public. Ils prennent de difficiles décisions économiques. Personne ne prétend qu'il ne faut pas les prendre, mais en tout cas ils doivent procéder avec délicatesse et noblesse pour ne pas léser les intérêts des plus désavantagés, de ceux qui ont le moins de moyens de défense. Or on constate un peu partout dans ce budget qu'il n'en est rien.

Je pourrais multiplier les exemples faisant voir que par ses décisions économiques le gouvernement favorise la division et la fragmentation du Canada en diverses classes. Il crée une hiérarchie des Canadiens: d'abord les plus favorisés, ceux qui ont le plus de moyens d'accès et qui n'ont pas à payer leur part d'impôt, ensuite les plus défavorisés, les moins avantagés, ceux qui sont les plus coupés et les plus éloignés des centres d'influence. C'est courir au désastre car, comme notre histoire nous apprend, nous ne pouvons conserver notre cohésion, former un tout sans un effort déterminé d'un gouvernement national fort.

• (1150)

Parlons de la gestion économique, qui est elle aussi d'une importance critique. Il faut que le gouvernement fasse preuve d'une certaine compétence et d'une gestion efficace. On nous a dit également pendant la campagne électorale que la signature de l'Accord de libre-échange ouvrirait aux Canadiens les portes du paradis. On nous a dit que ce serait le pays de cocagne, que dès la signature le chômage allait baisser, qu'un vaste marché s'ouvrirait à nous, que c'était la fin de tous nos ennuis avec les Américains et que ce serait le paradis éternel.

D'après le Jimmy Swaggart de la politique canadienne, le premier ministre du Canada, le salut éternel nous était garanti. Voyons ce qui s'est passé ces six derniers mois. Les taux d'intérêt ont grimpé de trois points, le dollar a augmenté de 15 points, nos exportations vers les États-Unis ont baissé de 15 p. 100 et nos importations ont augmenté de 7 p. 100. La balance de nos comptes cou-

Pouvoir d'emprunt—Loi

rants n'a jamais été si mal en point depuis dix ans. Voilà les chiffres des six derniers mois grâce à cet accord dit de libre-échange qui allait nous ouvrir ces marchés. S'ils s'ouvrent si vite, pourquoi est-ce les Américains qui les décrochent? Pourquoi est-ce une porte tambour tournant à sens unique, qui leur permet d'entrer et qui nous flanque dehors?

Après les six premiers mois d'application de l'Accord de libre-échange, l'industrie du bois d'oeuvre est dans le marasme. Je vois en face certains détenteurs de la sagesse qui hochent la tête. Je les entends même. Il est de fait que le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie), qui n'a jamais été réputé pour sa largeur de vues, a reconnu en Chambre que le secteur du bois d'oeuvre, celui qui fournit le plus d'emplois au Canada, est en mauvaise posture à cause de l'Accord de libre-échange.

Par suite, de l'entente que l'ancien ministre du Commerce extérieur a signée, appelée communément l'entente de la plage hawaïenne sur le bois résineux, 2 000 personnes vont se retrouver sans travail dans le nord de l'Ontario. Des scieries ferment presque tous les jours. Des marchés d'exportation disparaissent et une de nos industries importantes est en difficulté. Le problème tient au fait que le gouvernement a signé une entente et l'a inscrite dans l'Accord de libre-échange. Il ne peut plus s'y soustraire maintenant.

Examinons un autre problème régional. Ce matin, il y a une heure à peine, je me suis entretenu avec des représentants des syndicats et des travailleurs d'usines de conditionnement du poisson de la côte ouest. Encore une fois, le problème tient au fait que les solutions qui auraient dû leur être offertes une fois prise la décision du GATT leur sont refusées à cause de l'Accord de libre-échange. Une taxe à l'exportation permettant de protéger le droit des travailleurs canadiens de la côte ouest de transformer leurs propres produits, recours parfaitement acceptable aux termes du GATT, leur est refusé aux termes de l'Accord de libre-échange.

Soudain, de 2 000 à 3 000 travailleurs sont confrontés à la dure réalité de la perte de leur emploi parce que le gouvernement a inscrit dans l'Accord de libre-échange, une disposition par laquelle il renonce au droit souverain d'un pays d'imposer une taxe à l'exportation d'un produit quelconque afin de s'assurer que la valeur ajoutée, ou l'étape de la transformation, intervienne chez lui.